le Pays Nantais, à un léger denier de cens, la redevance d'un boiſſeau peſant 60 ℔ en froment ou en avoine, par journal, dont l'aſſéagiſte ſent bientôt la charge énorme.

La ſuite à l'ordinaire prochain.

COMMERCE.

§. I.

NOUVELLES *Anglaiſes ſur le commerce du 7 au 17 Déc.* 1765.

ARTICLES *d'exportation enregiſtrés le 7 à la Douanne de Londres.*

POur l'Inde, 300,000 onces d'argent monnoyé; — pour Hambourg 200 quarters de fleur de farine; — pour la Hollande, 3000 onces d'or étranger monnoyé & 270 quarters de froment étranger.

ART. *enregiſtrés le* 17.

Pour la Mediterranée, 452 quintaux de plomb; — pour l'Inde, 80 quintaux d°. — pour le Portugal, 2300 quarters de froment.

ARTICLES *d'importation enregiſtrés le 7 Décembre* 1765.

D'Alicante, 1000 quintaux de raiſins ſecs; — d'Italie, 3000 liv. de manne; — de Cadix, 1876 liv. de cochenille; — de Hambourg, 2700 quarters d'avoine & 5400 liv. de toile; — de Ruſſie, 990 quintaux de chanvre; — d'Irlande, 680 quintaux de beurre & 71 barils de bœuf ſalé; — des Iſles, 2030 gallons de rum.

ART. *enregiſtrés le* 17.

De Cadix, 4180 liv. de cochenille; — de Hollande, 300 quarters d'avoine & 380 liv. de macis (*); — de Turquie, 761 l. d'aſſa fœtida; — de Hambourg, 600 quarters d'avoine.

DE ROCHEFORT, *le* 2 *Janv.* 1766.

EXPORTATION.

Il eſt ſorti de cette Ville pendant le mois de Décembre 1765, pour les Colonies; 480 liv. de fayence, 80 livres de bougie de table, 6 tonneaux de vin de Bordeaux, & pour 260 ℔ de diverſes marchandiſes; pour l'Angleterre, 960 quintaux de graine de lin, 10 tonneaux, 7 quarts de noix, 144 boucauts de marons, 80 liv. de truffes vertes, 1329 buſſes, 12 veltes d'eau-de-vie, 1 tonneau de vin de Saintonge.

IMPORTATION.

Il eſt entré dans la même Ville pendant le même mois 33 quintaux de couperoſe, 122 quintaux de beurre, 38 barils de bœuf d'Irlande, 1232 quintaux de plomb, 724 liv. de chandelles; — de Hollande, 749 livres de limes, 2990 liv. d'aciers, 50 liv. de beurre, 4 liv. de thé, 5129 planches de ſapin, 4162 liv d'amidon, 2815 liv, de ceruſe, 45,170 liv. de fromage, 400 l. de colle forte, 870 liv. de couperoſe verte, 928 liv. d'alun, 50 liv. de bordage de ſapin, 191 liv. de fleaux de fer, 4000 liv. de fil de fer, 4080 liv. de fer feuillard, 3000 liv. de fer rond, 3000 petits barils de noir de fumée, 6 douzaines de broſſes à peindre, 3000 liv. de batterie de fer, 1000 l. de poids de fer, 3089 liv. de plaques de fer, 300 liv de terailles.

DE MARENNES, *le* 8 *Janvier* 1766.

EXPORTATION.

Il eſt ſorti pendant le mois de Décembre 1765, par la riviere de Seudres & le Havre de Brouage, 24 bât. & barques chargés de 750 muids, 6 boiſſeaux de ſel, meſure de Brouage, 12 tonneaux de terre de broue pour la verrerie de Libourne, 9 tonneaux de feves & 1 tonneau de vin.

Il eſt outre cela ſorti des Ports ou Chenaux de l'Iſle d'Oleron, 29 bâtimens chargés de 1124 muids, 6 boiſſeaux de ſel, meſure de Brouage.

IMPORTATION.

Il eſt arrivé dans le même mois par la même riviere, 29 bâtimens & barques tous Français, dont quatre étaient chargés de 99 tonneaux de bled, 1 de planches, 2 de 20 tonneaux de beurre, & 4 de 100 tonneaux & futailles de vin. Les autres bâtimens venaient ſur leur leſt,

(*) *Fleur de muſcade.*

DU HAVRE, *le* 14 *Janvier* 1766.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce Port du 9 au 12 Janvier 1766, 7 Navires, ſçavoir, le S^t. *Georges*, Capitaine *Hendrick Hendricksen*, Hollandais, allant à Smyrne, chargé des effets retirés du Naufrage de la *Dame Jeanne*, Capitaine *Jean Dokkes*, qui s'eſt perdu aux côtes de Picardie; le *Fortuné*, Capitaine *Rableau*, allant à S^t. Uval en Portugal, chargé de bled; l'*Aimable Genevieve*, Capitaine J. B^te. *Letellier*, allant au Cap, chargé de diverſes marchandiſes; le S^t. *Jean-Baptiſte*, Capitaine *Biller*, de Morlaix, allant à Morlaix ſur ſon leſt; la *Creolle*, Capitaine *Duboc*; l'*Amitié*, Capitaine *Hennequin*, allant à la Martinique avec différentes ſortes de marchandiſes, & le S^t. *Auguſtin*, Capitaine Et. *Guillard*, Eſpagnol, allant à S^t. Ander chargé de bled.

NAUFRAGES.

Le 22 Décembre les Navires Français la *Marie-Joſeph*, de Dieppe, & le *Duc*, de Quimper, tous deux chargés de bled pour Seville; le premier ſorti du Port de la Rochelle, & le ſecond parti de Quimper, ont échoué, l'un ſur les roches qui ſe trouvent à l'entrée de la Baye de Cadix, & l'autre ſur la côte de Chipione, près de San-Lucar. On a ſauvé les équipages, mais la Marie-Joſeph & ſa cargaiſon ſont totalement perdus; on ignore encore ce qu'on pourra retirer du ſecond bâtiment.

Pluſieurs bâtimens Napolitains chargés de grains pour Rome, ont été forcés par les mauvais temps de jetter à la mer une partie de leur cargaiſon, & un d'eux a échoué contre un rocher de l'Iſle de Ponza, ce qui fait beaucoup de tort à la chambre d'aſſurance de la Ville d'Ancone.

Du 9 au 10 Décembre, il y a eu ſur les côtes d'Oleron trois bâtimens qui ont fait côte. Le premier nommé la *Sarcelle*, Capitaine *Vincent Bihau*, chargé de vin de Marennes pour la Bretagne. Tout l'équipage a péri ainſi que le Chargeur de vin qui était dans le bâtiment; le ſecond appellé l'*Eſpérance*, Capitaine *René Maſſon*, parti de Libourne pour la Bretagne, chargé de vin; & le troiſiéme, le *Prince de Croy*, ſorti de Calais pour la Rochelle avec des harengs & de l'huile. Les équipages de ces deux Navires ſe ſont ſauvés.

Le même coup de vent, ſans doute, qui a fait périr les Navires aux environs de Cadix, a cauſé un pareil accident ſur les côtes de la Baſſe-Normandie. Le Navire le *Neptune*, de Honfleur, Capitaine l'*Ecacher*, venant du Banc de Terre-Neuve, s'eſt entiérement briſé près de Carentan; le Capitaine & 12 hommes de l'équipage ont été noyés. Le Navire la *Roſe*, du Havre, Capitaine Fr. *Lemeſle*, a été jetté à la côte de Fontenay, Amirauté de la Hougue, après avoir caſſé quatre cables ſur la rade. L'équipage, & preſque toute la cargaiſon qui conſiſte en ſucre, en café, en coton & autres marchandiſes de rapport de la Guadaloupe, ſont ſauvés du naufrage, & on ſe flatte même de pouvoir remettre le Navire à Flot.

SUITE *des Manufactures d'Auch.*

Il y a à Auch une manufacture en ſoie qui a été établie par M. d'Etigny, Intendant. Sa ſituation eſt belle, le logement, les atteliers & généralement tout ce qui eſt, & peut être néceſſaire pour la fabrication, s'y trouve dans un arrangement convenable & aiſé.

Cet établiſſement a commencé dans un temps peu favorable. A peine était-il connu par la qualité de ſes marchandiſes, que la guerre eſt ſurvenue. Il n'eſt pas étonnant que cette manufacture n'ait pas pris l'accroiſſement qu'elle promettait & dont elle eſt ſuſceptible; on ſçait que celles de Lyon accréditées depuis des ſiécles, ont été obligées de ſuſpendre pour un temps leurs travaux.

Celle d'Auch pourrait très-bien réuſſir par l'avantage qu'elle a ſur les autres, de ſe procurer par elle-même une partie des matieres premieres. M. d'Etigny y a fait conſtruire des atteliers conſidérables pour élever les vers à ſoie, a fait planter une grande quantité de mûriers tant à tiges qu'en pepinieres, des noyers & autres arbres fruitiers qu'on diſtribue de tous les côtés.

On a planté en divers lieux des mûriers ſortis de cette pepiniere; on en trouve d'aſſez garnis dans pluſieurs endroits du Bearn pour fournir une quantité de feuilles ſuffiſantes pour des petites récoltes de ſoie;

il y a eu des années qu'on en a fait juſqu'à ſix quintaux. Il y a pluſieurs maiſons à Oleron, à Orthez & ailleurs où les Demoiſelles s'appliquent avec beaucoup d'attention à élever des vers à ſoie. Le bénéfice qu'on y trouve eſt aſſez ſuffiſant pour encourager ces perſonnes, & pour donner du goût à bien d'autres de les imiter. Si l'on peut juger ſur les apparences, cet objet deviendra conſidérable en peu de temps. Les plantations qu'on fait des mûriers preſque par-tout, & l'idée qu'on s'eſt faite, des avantages qui en réſultent, ſemblent en aſſurer les progrès.

On plante auſſi beaucoup de noyers, il y a bien des endroits, ſur-tout en Bigorre, où les chemins en ſont bordés; il réuſſiſſent aſſez bien, & avec le temps ces arbres pourront fournir des huiles de noix.

On aura l'obligation de ces avantages à à M. d'Etigny qui leur en a procuré les facilités par ſes pepinieres. On ne pouvait imaginer dans le Pays que le climat fût propre à faire des ſoies, juſqu'à ce qu'on ait vu qu'elles avaient réuſſi à Auch dans la manufacture du Seillan.

On occupe à l'Hôpital d'Auch trois ou quatre métiers pour le compte des particuliers qui fourniſſent les matieres pour les toiles & les flanelles.

La ſuite à l'ordinaire prochain.

CHANGES.

Jan. 1766.	*Jeudi* 16.	*Ven.* 17.	*Sam.* 18.
Amſterdam.	55. 7 8e	55. 7 8e	55. 7 8e
Londres. .	32 . .	32 . .	32. 1 16e
Hambourg.	175 . .	175 . .	175 . . .
Madrid. .	15 4 6 .	15 4 6 .	15 4 6 .
Cadix. . .	15 . .	15 2 6. .	15 4 6. .
Livourne. .	96 . .	95 ¾ . .	95 ¾ . .
Lyon, R. .	1 p % pe	1 p % ¾ pe.	¾ pe. .

§ II.

NAVIRES *en armement.*

DU HAVRE, *le* 14 *Janvier* 1766.

Les Navires l'*Heureuſe Marthe*, de 300 tonneaux, armé de 10 canons, Capitaine *David Legrand*; & la *Marie*, de 200 tonneaux, Capitaine *Hadrien Lemaître* du Havre, ſont en charge, le premier pour la Martinique, partira à la fin de Février prochain; le ſecond pour la Guadaloupe, partira auſſi dans le courant du même mois. Ceux qui voudront s'y embarquer ou charger des marchandiſes, s'adreſſeront pour le premier à MM. Papelier & Eberts à PARIS; à MM. veuve Levieux & fils à ROUEN, & à MM. Ve. Chriſtinat & Turpin au HAVRE. Pour le ſecond, à M. Payenneville, à ROUEN; à M. de Berigny à FECAMP; & à M. A. de la Haye au HAVRE.

DE LONDRES.

Réflexions d'un Anglais ſur l'état de langueur où ſe trouvent quelques branches de commerce.

C'eſt à ceux qui ſont verſés dans le commerce, d'examiner & de faire voir quelle peut être la cauſe de l'état de langueur où ſe trouvent aujourd'hui la plupart de ſes branches par-tout le Royaume. Les Membres de la Société des Arts, &c. ſont ſuppoſés faire leur étude particuliere de ſon origine, de ſes progrès & de ſa décadence, & être mieux en état d'en juger que la plupart des Commerçans, mais l'uſage où ils ſont de donner des prix à ceux qui excellent dans quelque branche particuliere, n'eſt que d'une très-petite importance en comparaiſon de l'avantage qui réſulterait d'un plan qui tendrait à occuper le plus de bras qu'il ſerait poſſible. Les véritables intérêts de l'agriculture & ceux des arts ſont ſi étroitement liés enſemble, qu'on ne ſçaurait favoriſer les premiers aux dépens de ceux-ci, ſans nuire également aux uns & aux autres. Le manque de commerce diminue les facultés de cette claſſe d'hommes dont le travail eſt le premier mobile de notre bien être, & d'où réſulte le moyen de ſoutenir l'agriculture: les arts ne peuvent faire des progrès qu'à raiſon de ceux du commerce, & quand ils ne concourent point enſemble pour procurer une ſubſiſtance honnête à la multitude qui travaille, la charrue ne peut plus marcher. Notre commerce ne peut ſe ſoutenir qu'autant que nos manufactures trouvent des débouchés pour leurs marchandiſes. Quand le menu peuple n'eſt pas en état de ſe vêtir

décemment, l'Ouvrier dans les différentes branches des manufactures, devient néceſſairement indigent, & l'agriculture perd ſon principal appui : voilà le cas où nous nous trouvons préſentement ; les meſures qui ont été priſes derniérement pour le prétendu avancement de l'agriculture, changeront la charrue d'or en charrue de bois.

FINANCES.

§. I.

SUITE *des réflexions d'un Anglais au ſujet des plaintes des Colonies.*

LEs Irlandais ont un Parlement National, compoſé, j'oſe le dire, de gens tout auſſi recommandables par leurs richeſſes & leur mérite perſonnel, qu'aucun des Membres de nos aſſemblées Américaines, & cependant ces mêmes Irlandais ſont ſous le pouvoir immédiat de la legiſlation Britannique. Le Parlement d'Angleterre peut en un inſtant caſſer les loix de ce Royaume, & aſſurément je ne crois pas qu'aucune de nos Colonies prétende mériter & avoir de plus grands priviléges que les Irlandais nos chers compatriotes ; ceux-ci ont néanmoins le plus profond reſpect pour nos déciſions, & ils ne ſe ſont jamais aviſés de blâmer le pouvoir qui aggrave leurs charges, quoiqu'ils ayent quelquefois à gémir ſous le poids du fardeau.

Je ne me diſſimulerai point que tout le Royaume a été vivement affecté de la derniere augmentation des impôts, & que cette ſenſibilité générale ne manquera pas de donner un grand nombre de partiſans à nos Colonies ; mais conſidérons en même-temps que la convenance de l'impôt qui a excité tant de fermentation parmi nos compatriotes de l'Amérique, n'eſt pas dans le moment préſent le principe de la diſpute. Aujourd'hui il s'agit de ſçavoir ſi nos Colonies Américaines ſont ſujettes aux loix du Parlement d'Angleterre, ou ſi elles ne le ſont pas. Tel eſt l'état préſent de la queſtion. Si elles ne ſont pas ſous la dépendance de ce Parlement, elles forment donc une Nation entiérement ſéparée de la nôtre. Les Américains pourraient donc ſe diſpenſer de reconnaître les Officiers que nous leur envoyons ; cette honnêteté de leur part n'eſt donc qu'une pure plaiſanterie ; en ce cas il nous importe très-peu de les ſoutenir, puiſqu'il n'en réſulte pour nous d'autre bénéfice que le ſterile honneur de protéger ces Colonies quand elles ſont attaquées par leurs ennemis ; mais en admettant l'autre côté de l'alternative, comment excuſer le procédé des Habitans de la Virginie ? En vérité, la criſe où l'on ſe trouve actuellement, eſt bien allarmante. Après que nous avons épuiſé tant de tréſors & répandu tant de ſang pour la défenſe des Colonies, on a le front de demander ſi réellement nous nous occupons de leurs intérêts.

La ſuite à l'ordinaire prochain.

* On verra par la lettre ci-après, que même à Londres les eſprits ſont diviſés ſur l'affaire des Colonies Anglaiſes, pendant que les uns argumentent ſur les Américains contre elles, les autres ſe plaignent de reſſentir le contre-coup de l'impôt mis.

EXTRAIT *d'une lettre du chef d'une maiſon conſidérable en Angleterre, à un Habitant de la Nouvelle Yorck.*

La ſituation préſente des Colonies eſt réellement très-allarmante pour tous ceux qui attendent de ce Pays des fonds conſidérables ; nous reſſentons vivement le contre-coup de l'acte du Contrôle. Nous épuiſons toutes nos reſſources pour payer nos Ouvriers au temps de l'échéance ; & ſi l'on ne ſuit pas un meilleur ſyſtême, vous, moi & tous ceux qui ont quelques propriétés ſeront infailliblement ruinés. Les Colonies doivent dans le moment préſent à notre maiſon ſeulement au-delà de cent mille liv. ſterling, ſomme, trop exorbitante pour que nous puiſſions l'attendre pendant plus de 2 ans, ſans qu'il nous ſoit fait de remiſes ; la ſeule que nous ayons reçue par deux Vaiſſeaux arrivés de Neuv-Yorck à Londres, ne paſſait pas cent livres ſterling. C'eſt ce que nous ne pouvons ſupporter, ainſi nous ſommes réſolus à faire ceſſer le travail de tous ceux de nos Ouvriers qui ſont employés pour l'exportation.

Si cet acte ſubſiſte, ce ſera nous qui en ſouffrirons le plus, nos Manufacturiers dénués de ſecours, retomberont à la charge des Paroiſſes, & tous les Entrepreneurs ne

ſeront pas dans une ſituation moins affligeante. Le cours des remiſes étant une fois arrêté entre l'Amérique & la Métropole, il en réſultera un anéantiſſement total du commerce.

RÉCAPITULATION.

Des effets au Porteur rapportés pour être convertis en contrats avant & pendant le mois de Décembre 1765.

Nombre des effets rapportés antérieurement au mois de Déc. 1765 . 13,330
Nombre de ceux rapportés pendant ledit mois, ... 95

13,425

Nombre des contrats demandés antérieurement au mois de Déc. 1765 . 855
Nombre de ceux demandés pendant ledit mois 14

869

Montant des principaux des effets convertis en contrats antérieurement au mois de Déc. . . 7,107,980 ℔ 4 ß 8 d.
Montant des principaux de ceux convertis pend^t. ledit mois 69,496

7,177,476 ℔ 4 ß 8 d.

RÉCAPITULATION.

Des différens effets représentés & numérotés avant & pendant le mois de Déc. 1765, *en exécution de l'Edit du mois de Decembre* 1764.

Nombre des effets repréſentés antérieurement au mois de Déc. le ſupplément du mois d'Août compris . 520,960
Nombre de ceux repréſentés pendant ledit mois de Déc. . 5,163

526,123

Montant des principaux des effets repréſentés antérieurement au mois de D. le ſupplément du mois d'Août compris, . . 1,403,654,552 ℔ 18 ß 8 d.
Montant des principaux de ceux repréſentés pendant led. mois de Déc. . . 35,568,691 18 2

1,439,223,244 ℔ 16 ß 10 d.

Paiemens des rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. MM.	Parties.	Lettres.	Prochain paiement de Janv.
Hargenvilliers,	1^e.	A.	24
Iſſaly,	3^e.	V p. t. l. v.	24
Reynal,	10^e.	A.	25
De Pigis,	11^e.	C.	25
Streek-Caſtelle,	12^e.	J.	25
Le Bas de Courmont,	18^e.	C.	23
Penchenim,	25^e.	A.	25
De la Garde,	29^e.	Toutes let.	23
Drouet,	35^e.	A.	23
De Montal,	46^e.	C.	24
De S^te. Luce,	47^e.	C.	23

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARI

Jan. 1766.	*Jeudi* 16.	*Vendredi* 17.	*Samedi* 1
Ac. des Indes. .	1320	1322 ½ . . .	1322 ½ .
Emp. de la Com.	439	. . . . .	439 . .
Prom. à 5 p ⅋. .	. . . . .	. . . . .	. . . .
Prom. à 4 p ⅋. .	35 ½	35 ½	. . . .
Ac. des Fermes.	1002½ 1000. 1002 ½	1000 . . .	1002 ½ .
L. de la 3^e. L.	15	15	15 . .
	. . . . .	20	20 . .
	25 ½	. . . . .	25 . .
Amortiſſement.	. . . . .	. . . . .	. . . .
2 ſ. p. l. du Dix.	8 ½	. . . . .	. . . .
Annuités. . .	428	428	428 . .
Coup. d'an. .	84 ½	84	84 . .
Emp. de 50 mil.	12 ½	13	13 . .
Col. 1759. . .	. . . . .	. . . . .	. . . .
Canada. . .	31 ½ 32 . .	32 ½ 5^m 31½ .	. . . .
Epoques. . .	16	16	16. 10^s.
Réc. Nouette. .	22 ½ 23. 22 ½ .	23	23 . .
CONTRATS.			
3 p⅋ ſur les Cui.	. . . . .	49	. . . .
Bretagne. . .	. . . . .	. . . . .	. . . .
T. & G. de Paris	. . . . .	. . . . .	. . . .
T. & de Prov.	. . . . .	. . . . .	. . . .

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſine

A Paris, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S^t. Miche

GAZETTE *DU COMMERCE,*
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.

ANNÉE 1766. Du Mardi 14 Janvier.

AGRICULTURE.

§. I.

De la Georgie en Amérique.

LA culture des mûriers & la filature de la soie se perfectionne beaucoup dans cette petite Province où l'on a aussi établi une manufacture de porcelaine, à la tête de laquelle sont les Saltzbourgeois. Ces Étrangers obligés de quitter leur Pays en 1732, se retirerent au nombre de trente mille dans la Prusse & dans d'autres États protestans de l'Allemagne. Les Anglais qui travaillaient alors à fonder la Colonie de la nouvelle Georgie, y attirerent un grand nombre de ces Etrangers, & depuis ce temps il n'y a point d'année que quelque famille n'abandonne l'Archevêché de Saltzbourg, Pays le plus susceptible d'un riche commerce & d'une abondante population.

De Dublin.

Brasserie de Bierre.

On écrit de cette Ville que l'art de brasser la forte bierre, a été porté à un tel dégré de perfection, que dans peu de temps les Brasseurs de cette Ville ne seront plus obligés de faire venir la bierre forte de Londres, ce qui formait un objet de plusieurs mille livres sterling par an depuis nombre d'années qu'ils avaient pris cette habitude. Les mêmes lettres portent aussi que la Société de Dublin a dernièrement adjugé un prix de 60 ℔ & plus, qui doit être payé à M. Thouars Andrew, Brasseur sur le Podole. Cette gratification lui sera délivrée sur le pied d'un denier par gallon pour 19,958 galions de bierre forte qu'il a brassés depuis le 1^er^. de Juin 1764.

D'après les informations prises en dernier lieu par le Parlement d'Irlande, il paraît que cette année la récolte de froment a été très-abondante, & qu'il y a présentement dans ce Royaume une grande quantité de grains; qu'en général les patates ont manqué par-tout; que l'orge & l'avoine n'ont pas donné autant qu'à l'ordinaire; qu'au surplus il n'y a dans toute la Nation que la suffisance de grains nécessaire pour la consommation de ses Habitans, parce que la distilation en enleve la plus grande partie, & que pour empêcher que l'Irlande ne soit désolée par une famine, il est nécessaire d'arrêter pour un certain temps & sous certaines restrictions, la distilation des grains. Nous apprenons qu'en conséquence il y aura incessamment un bill pour défendre de distiler des eaux-de-vie de froment, d'avoine, d'orge, de pois, d'aucunes patates, de farine ou de fleur de froment, ou d'aucune farine quelconque.

Des Sables d'Olonne.

M. Musset, Habitant de la Paroisse de S^t^. Gervais, Élection des Sables, avait remarqué qu'il y avait dans cette Paroisse un terrein considérable que les grosses marées couvraient & découvraient. Persuadé qu'un pareil terrein produirait d'abondan-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

tes moiſſons, ſi par le moyen des digues on pouvait empêcher l'inondation de la mer, il demanda il y a deux ans au Roi la conceſſion de ce terrein, & l'obtint. Les Seigneurs bas-fonciers des Domaines adjacents, s'oppoſerent à la priſe de poſſeſſion, prétendant que ce terrein n'appartenait pas au Roi. Procès intenté en conſéquence & porté au Conſeil. Enfin par Arrêt contradictoire du mois de Novembre dernier, M. Muſſet a été maintenu dans la poſſeſſion du terrein, & il eſt maintenant occupé à le cultiver.

A l'exemple de M. Muſſet pluſieurs Particuliers ont auſſi demandé de pareilles conceſſions qui leur ont été accordées, tant dans cette Paroiſſe que dans celles de Baudoir ſur mer & Notre-Dame Dumont; mais ils ont été arrêtés dans leurs travaux, parce qu'on prétend que ces *lais* & *relais* de la mer appartiennent à M. le Duc de Villeroi. Le Procès eſt actuellement en inſtance au Conſeil.

ETAT *du prix du Froment réduit au ſeptier de Paris & prix communs du pain & des fourrages pendant la premiere quinzaine de Décembre dans les* GÉNÉRALITÉS *de*

GRENOBLE.		MONTAUBAN.		ROUEN.		TOULOUSE.	
Lieux des Marchés.	Prix.	Lieux des Marchés.	Prix.	Lieux des Marchés	Prix.	Lieux des Marchés.	Prix.
	l. ſ. d.		l. ſ. d.		l. ſ. d.		l. ſ. d.
Briançon.	21*	Cahors.	24	Andely.	16 18 3	Aire.	
Creſt.	28 2 6	Cauſſade.	26 5	Arques.	18 11 9	Beziers.	
Embrun.	24 7 6	Figeac.	19 17 3	Caudebec.	16 14	Carcaſſonne.	
Gap.	23 8 9	Gourdon.	22 8 9	Eu.	18 8 7	Caſtelnaudary	23 12
GRENOBLE.	27 17 1	Lauzerte.	24 19 2	Evreux.	18 12 7	Caſtres.	26 4 8
Lebuis.	28* 6 8	Milhau.	25	Giſors.	18 16	Lavaur.	22* 10
Montelimart.	27 19	Moiſſac.	24 1 3	Lions.	18 14 4	Limoux.	26 14 6
Romans.	27 7 6	MONTAUBAN.	22 2 2	Magny.	19 7 6	Montpellier.	
Valence.	28 3 4	Murdebarrez.	17* 2 11	Montiviliers	20*	Narbonne.	
Vienne.	25 18 4	Rhodez.	22 10	Neufchatel.	16* 2	Niſmes.	29* 8 6
		Ste. Affrique.	26* 11 6	Pont-de l'Arche.	19 12	Pezenas.	
		St. Antonin.	23 15 8	Pont-Audemer.	18 9 6	TOULOUSE.	24 17 2
		Villefranche.	20 16 3	Pont-l'Ev.	18 7 6		
				ROUEN.	19 9 2		
PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.	
From. le ſep.	26 5 1	From. le ſep.	23 9 2	From. le ſep.	18 8 9	From. le ſep.	25 11 1
Pain la liv.	2 11	Pain la liv.	2 5	Pain la liv.	2 3	Pain la liv.	2 11
Foin le quint.	2 5 10	Foin le quint.	1 17	Foin le q.	1 16 2	Foin le q.	1 10 2
Paille le q.	1 2 5	Paille le q.	16 8	Paille le q.	1 11	Paille le q.	17 4

DE LA ROCHELLE, *le* 4 *Janv.* 1766.

Prix de différentes denrées.

L'eau-de-vie de Cognac, 108 ℔; — de Ré, 100 ℔; — de Seudres & d'Oleron, 96 ℔; — le froment, 205 à 210 ℔; — l'orge, 120 ℔. Il n'y a point de variation dans le prix des autres marchandiſes.

§ II.

D'ORBE-EN-SUISSE.

Livre nouveau.

M. Bertrand Paſteur de cette Ville vient de mettre au jour un livre intitulé, *de l'eau, relativement à l'agriculture, ou traité ſur les arroſemens des prairies artificielles, jardins*, &c. dédié à la Société œconomique de Berne avec cette épigraphe.

Adde duſtus aquarum, derivationes flumi-num, agrorum irrigationes.

MALADIE *ſinguliere des Abeilles.*

M. Ducarne de Blangy, Maître des Forges à Hirſon-en-Thierarche, s'eſt fait depuis pluſieurs années une occupation ſérieuſe d'élever des abeilles, & de les ſuivre en obſervateur dans leurs différentes opérations. Malgré ſes ſoins & ſa vigilance, il n'a encore pu trouver aucun moyen de les garantir d'une maladie dont elles ſont attaquées tous les ans, & il a cherché inutilement juſqu'alors le reméde propre à ce mal. Vers le commencement de Mai il prend à la plus grande partie d'entr'elles une eſpece de frenefie mortelle qui dure quelquefois juſqu'au 20 de Juin. Toutes celles qui en ſont affectées ſortent des ruches avec précipitation, tournent ſans ceſſe autour de ces mêmes ruches, & enfin accablées de fatigues elles, vont ſe cacher dans un coin du jardin où elles meurent. M. Ducarne de Blangy a remarqué que cette maladie leur prenait vers la fin de Mai dans les années tardives, & qu'alors elle durait juſqu'au 12 de Juillet; c'eſt ce qui arriva en 1763. Le printemps de cette année fut froid & ſec, & les plantes ne donnerent leurs fleurs que très-tard. Pendant le cours de l'année on en voit quelques-unes incommodées de cette frenefie, mais ce n'eſt qu'en Mai & Juin que le mal eſt comme épidémique. M. Ducarne obſerve que M. Palteau & pluſieurs autres Auteurs ont fait voir que le paſſage des cantharides eſt très-funeſte aux abeilles; mais il ne croit pas que ce paſſage ſoit la cauſe de la maladie de ces mouches. Il ſoupçonne qu'elle pourrait provenir de quelques plantes venimeuſes qui ſe trouvent ſans doute en grand nombre dans ſon canton. Il deſirerait que ceux qui ont connaiſſance de cette maladie, & qui ſçavent le reméde, lui donnaſſent des inſtructions par la voie de notre Gazette. L'abeille nous eſt d'une ſi grande utilité, qu'il ſemble qu'on ne devrait rien négliger de ce qui la regarde, & on ne peut trop louer ceux qui y donnent leurs ſoins & leur attention.

COMMERCE.

§. I.

DE LA JAMAIQUE.

ON apprend par des lettres de cette Iſle que les marchandiſes les plus propres aujourd'hui pour le commerce d'Eſpagne, & celles qui y trouvent le plus prompt débit, ſont les bas de ſoie, les draps blancs ſuperfins, les drogues, les épices, les mouſſelines, la porcelaine, les montres à répétition & les pierres de Briſtol montées en or.

PASSAGE DU SUND.

Il eſt paſſé par ce Détroit du 11 au 21 Décembre 1765, 7 Navires partis d'Amſterdam, dont 2 pour Copenhague, 2 pour Dantzick & les 3 autres pour Stetin, pour Konigſberg, pour Roſtock; 5 pour Amſterdam, dont 2 partis de Stetin & les autres de Dantzick, de Riga & de Liebau; 1 parti d'Angleterre pour Dantzick, & 1 parti de Peterſbourg pour l'Angleterre; 4 partis des Ports de France, ſçavoir, de Bordeaux pour Stetin, de Noirmoutiers pour Konigſberg, de Rouen pour Copenhague, de Bayonne pour Lubeck, & 1 parti de Stetin pour Bordeaux.

Récapitulation. Il eſt paſſé par le Détroit du Sund depuis le 11 juſqu'au 21 Décembre pour la HOLLANDE, 7 Navires d'exportation & 5 d'importation; — pour l'ANGLETERRE, 1 d'exportation & 1 d'importation; — pour la FRANCE, 4 d'exportation & 1 d'importation.

DE LONDRES.

Manufacture de Fil.

On a envoyé d'Ecoſſe un mémoire au

ſujet d'une nouvelle manufacture de fil dans cette partie de la Grande Bretagne. Il eſt adreſſé à la *Société d'Emulation*, avec la priere de prendre cet établiſſement ſous ſa protection. On prétend que le fil de cette manufacture ſert à faire des dentelles qui non-ſeulement égalent en beauté celles qui ſont fabriquées avec le fil de l'Étranger, mais encore les ſurpaſſent en durée. Cet avantage ſerait d'autant moins à négliger, que l'importation de ce fil étranger occaſionne aux Habitans de ce Royaume une perte annuelle de plus de 100,000 ℔ ſterl.

DE BORDEAUX, *le 3 Janv. 1766.*

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré dans ce Port du 21 au 28 Déc. 1765, 10 Navires, dont 3, ſçavoir, la *Marie Polly*, le *Grand St. Jacques* & le *Néceſſaire*, de Bordeaux, venant de la Martin. la *Catherine*, venant de la Guadaloupe avec du ſucre, du café, de l'indigo, du cacao, *&c.* Les autres venaient de Wibourg, d'Amſterdam, d'Oleron, de Dunkerque, de Rouen & de Calais, chargés de diverſes ſortes de marchandiſes.

Prix courant des Denrées de l'Amérique.

Sucre blanc premiere ſorte, 52 à 54 ℔; — 2^e. ſorte, 47 à 49 ℔; — 3^e. ſorte, 45 à 47 ℔; — le blanc commun, 36 à 38 ℔; — le petit commun, 33 à 35 ℔; — le ſucre tête, 28 à 30 ℔; — le ſucre brut de Leogane, 26 à 28 ℔; — du Cap, 25 à 26 ℔; de S^t. Louis, 23 à 24 ℔; — de la Martinique, 22 à 24 ℔ le *quint l*; — le café de la Martinique nouveau fin, 14 ß 6 ₰ à 15 ß; — d^o. marchand, 13 à 14 ß; — le café de S^t. Domingue nouveau fin, 13 ß 6 ₰ à 14 ß 6 ₰; — d^o. marchand 13 ß; — d^o. vieux, 12 à 12 ß 9 ₰; — d^o. inférieur, 11 ß 9 ₰ à 12 ß; — indigo bleu & violet, 6 ℔ 15 ß à 7 ℔; — mélé 7 ℔ 10 ß à 8 ℔; — cuivré fin, 5 ℔ 10 ß à 15 ℔ 15 ß; — d^o. marchand, 4 ℔ 10 ß à 4 ℔ 15 ß; — d^o. inférieur, 4 à 4 ℔ 5 ß la *liv.* le coton de S^t. Domingue, 160 ℔; — d^o. de la Martinique, 140 à 145 ℔; — le ſyrop de ſucre, 10 ℔; — l'Amidon, 24 ℔; — le fer aſſorti de Suéde, 16 à 17 ℔; — le plomb en ſaumon 24 ℔; — le fer blanc, 120 ℔ le *quintal.*

DE LA ROCHELLE, *le 4 Janv. 1766.*

EXPORTATION.

Il eſt ſorti de cette Ville dans le courant de Décembre 1765, 11,566 liv. d'indigo; — 73,423 liv. de ſucre brut; — 8492 l. de ſucre terré; — 72,543 liv. de ſucre en pain; — 46,325 liv. de café; — 2081 peaux de cerf & de chevreuils; — 94,753 veltes d'eau-de-vie; — 24,982 liv. de coton; — 400 pieces de ſyrop melaſſe.

DES SABLES-D'OLONNE, *le 2 Janv. 1766.*

EXPORTATION.

Il eſt ſorti de ce Port dans le courant de l'année 1765, 38 Navire du port de 100 à 150 tonneaux pour la pêche de la morue verte, & 274 autres bâtimens marchands de toute eſpece, pour le grand & le petit cabotage.

DE NANTES, *le 4 Janvier 1766.*

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce Port le 2 Janvier les Navires la *Johanna*, de 80 tonneaux, Capitaine *Haring Pieter*, allant à Dort chargé de ſucre, & le *Jeune George* de 100 tonneaux, Capitaine *Joſeph Callens*, allant à Bruges avec du vin Nantois & d'Amont, du coton, de la laine, du ſyrop, du ſucre & de l'eau-de-vie.

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré dans le même Port du 27 Décembre 1765 au 2 Janvier 1766, cinq Navires Français & 5 Étrangers venant du Cap, de la Martinique, d'Amſterdam, de Roterdam, de Bilbao, d'Oſtende, de Dunkerque, de Belle-Iſle & de Miquelon, avec du ſucre du café, *&c.* des ſalines & différentes marchandiſes de mercerie & de clinquaillerie,

DU HAVRE, *le 5 Janvier 1766.*

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce Port le 5 Janvier le Na-

vire le S^t. *Antoine*, Capitaine *Barbel*, allant à la Martinique chargé de bœuf, de beurre, de lard salé, de suif, de chandelles, de Harengs, de farine, de poudre à poudrer, de chaises & de fauteuils.

Arrivée de Navires.

Il est entré dans le même Port le 2 & le 3 Janvier le Senau le S^t. *Antoine des Ames*, Capitaine *Domingo*, venant de Larendo en Espagne, & le Navire le *Patriote*, Capitaine *Pieter Petersen*, venant de Norwege. Le premier de relâche & le second apportant 125 gros mâts, 480 petits mâts & un grenier de planches.

De S^t. Valery, *le 1^er Janvier 1766.*

Exportation.

Il est sorti de ce Port pendant le mois de Déc. 1765, 19 Nav. Français & 6 Étrangers, dont 3 Hollandais, 1 Anglais, 1 Espagnol & 1 de Dantzick, allant à Boulogne, à Dunkerque, à Londres, à Roterdam, à Dieppe, au Havre, à Cherbourg, à la Rochelle, à Bordeaux, à Lisbonne, à Cadix, à Marseille, chargés en plus grande partie de bled.

Importation.

Il est entré dans le même Port & pendant le même mois, 13 Navires Français & 3 Étrangers venant de Hambourg, de Roterdam, de Tervers, d'Ostende, de Dunkerque, de Boulogne, de Bordeaux, de Caen, du Havre & de Dieppe, chargés de Harengs, de morues & de diverses marchandises d'épicerie & de mercerie.

De Bayeux, *le 5 Janvier 1766.*

Naufrage.

Le 22 Décembre dernier le Navire Français le *Dernier Plat*, de 150 tonneaux, Capitaine *Talfaret*, sorti de Cherbourg pour Rouen, chargé de paniers de glace & autres marchandises, a échoué sur les côtes de Bayeux. L'équipage s'est heureusement sauvé, mais le Navire a été entiérement brisé & on n'a pu retirer de sa cargaison que 17 paniers de glace & quelques autres marchandises en très-petite quantité.

CHANGES.

Jan. 1766.	*Jeudi 9.*	*Ven. 10.*	*Sa. 11.*
Amsterdam.	55. 7 8^e	55. 7 8^e	55. 7 8^e
Londres. .	31. 15 16	31 15 16.3	32 . . .
Hambourg.	175 ½ . .	175 ½ . .	175 . . .
Madrid. .	15 4 6	15 4 6 .	15 4 6 .
Cadix. . .	15 3 . .	15 3 . .	15 3 . .
Livourne. .	96 . .	96 . .	96 . .
Lyon, R. .	1 p % p^e	1 p % p^e.	1 p % p^e.

§. II.

Navires *en armement.*

De S^t. Valery, *le 31 Décembre 1766.*

Le Navire la *Volage*, Capitaine J. B^te. *Dequevanvilliers*, est en charge en ce Port pour Marseille, & partira vuide comme plein le 20 Janvier 1766.

De Nantes, *le 3 Janvier 1766.*

Le Navire la *Gracieuse légere*, ci-devant la S^te. *Anne*, du port de 300 tonneaux, Capitaine *Lacour*, est en charge pour le Port-au-Prince & touchera à S^t. Marc.

Du Havre, *le 5 Janvier 1766.*

Le Navire le *Gracieux*, de 350 tonneaux, Capitaine P. *Guerard*, du Havre, est en charge en ce Port pour le Cap, & partira dans le courant de Février. Ceux qui voudront s'y embarquer ou charger des marchandises, s'adresseront à Rouen, à MM. J. B^te. Payenneville & fils, & au Havre à Madame veuve Jean Feray.

Manufactures de Tours.

La Ville de Tours a été renommée de tous temps par la beauté de ces étoffes de soie. Le Roi ayant desiré de faire fabriquer en France des damas à meubles, à l'instar de ceux de Gênes, & de transporter dans

ſon Royaume cette partie de commerce, a choiſi cette Ville comme la plus propre pour y établir une manufacture royale en ce genre d'étoffe. Le Miniſtre confia en 1744 le ſoin de cet établiſſement à M. Hardion, à qui ont ſuccédés Meſſieurs Soulas freres en 1750. Enfin elle eſt paſſée dans les mains de Mr. Papion, par Arrêt du Conſeil du 10 Mai 1760 : ce dernier Entrepreneur a mis tous ſes ſoins à faire proſpérer cette manufacture & y a réuſſi. Elle eſt montée de 120 métiers qui travaillent continuellement & ſans interruption. La maiſon de l'Entrepreneur conſiſte en un bâtiment de quarante toiſes de long & qui eſt ſur le chemin de Paris à Bordeaux, elle domine ſur le mail de la Ville qui eſt le plus beau qui ſoit en France.

Cet Entrepreneur fait fabriquer ;

1°. Des damas trois couleurs, fond cramoiſy & blanc liſeré de vert.

Des damas fond vert & blanc liſeré de couleur aurore.

Enfin, des damas en d'autres fonds & liſerés ſuivant le goût des perſonnes qui les commandent.

On y fabrique, 2°. Des damas en deux couleurs fond cramoiſy & blanc, fond vert & blanc, fond bleu & blanc, &c.

On y fabrique, 3°. Des damas unis & d'une ſeule couleur, en cramoiſy, vert, jaune, bleu, &c.

Ces damas different de prix ſuivant le nombre de portées qui en conſtituent la qualité, il y en a de ſupérieurs à ceux de Gênes. Ils ont tous 20 pouces de laiſe entre les deux liſieres, qui eſt la laiſe de Gênes.

En quatriéme lieu on y fabrique des moires pour meubles, des taffetas de cinq huitiémes de laiſe pour rideaux, des gros de tours de quinze ſeiziémes de laiſe, également pour rideaux de fenêtres & de lits, le tout en 1, 2 & 3 couleurs, ſelon qu'ils conviennent aux damas.

Pour la commodité du public, le Sr. Entrepreneur tient un magaſin à Paris rue des Bourdonnais, ſous le titre de MANUFACTURE ROYALE, où l'on débite ces différentes étoffes.

Les perſonnes qui deſirent ſe faire fabriquer quelques meubles dans des couleurs particulieres, peuvent s'adreſſer à ce magaſin où il y a un Directeur, ou bien écrire à Mr. Papion, à la manufacture royale à Tours, qui exécutera leur demande.

SUITE *des réflexions ſur le dépériſſement des manufactures de laine en Angleterre.*

Il eſt aiſé de comprendre la raiſon qui engage les Commis de la Douane à ſe comporter ſi différemment dans ces occaſions. S'ils ſaiſiſſent une balle de ſoie de France ou quelques autres marchandiſes de contrebande qui viennent de ce Royaume, & qui font tort à nos manufactures, la loi ordonne ſagement que ces marchandiſes ſoient brûlées; au lieu que lorſqu'ils ſaiſiſſent quelques marchandiſes de nos manufactures de laineries, il leur en revient la moitié, & l'autre moitié retourne au Roi. Il arrive ſouvent dans ce cas là que les propriétaires de ces marchandiſes ignorant la nature du délit qu'ils ont commis, & voulant recouvrer leur bien, qui eſt peut-être la ſeule reſſource d'une femme & d'une famille nombreuſe, ſont obligés de reclamer ces marchandiſes à l'Échiquier. Ils ſont alors forcés d'entreprendre un Procès long & diſpendieux qui finit par leur ruine totale.

Telles ſont les raiſons qui ont déterminé à ſupplier très-humblement le Parlement de réformer en partie, s'il n'eſt pas poſſible d'annuler entiérement cet acte qui n'a été paſſé que dans la vue de faire connaître la quantité des manufactures de laine dont on fait l'exportation; acte qui géne le commerce ſans que les revenus de l'État en ſoient augmentés. Il eſt ſujet à des inconvéniens très-dangereux pour notre commerce & pour nos manufactures de laine ; il réduit enfin à la miſere nos Manufacturiers & en diminue le nombre.

RÉFLEXIONS *de MM. du Bureau d'Agriculture du Mans ſur des queſtions de commerce* (a).

On héſitait depuis peu de temps à faire paraître dans la Gazette de commerce, &c. les réflexions ſuivantes en forme de queſtions; mais ayant vu dans le N°. 60 page 479, qu'un par-

(a) *MM. de la Société d'Agriculture du Bureau du Mans, dont on ne peut aſſez louer le zele & l'amour infatigable pour le travail, nous ont envoyé ce morceau dans le temps que nous faiſions imprimer la réponſe de M. Letroſne. Nous penſons qu'on verra avec plaiſir les différentes opinions ſur ces matieres. Nous annonçons en même-temps que nous avons auſſi reçu pluſieurs pieces qui tendent à prouver que les filatures ne peuvent en aucune façon nuire à l'agriculture. Nous les ferons connaître inceſſamment.*

ticulier de Nifmes a fait à peu près la même propoſition, on ſe détermine avant que d'en voir la ſolution, à les mettre au jour. On ſe flatte que ces deux propoſitions, à peu près analogues, étant réunies, pourront peut-être en devenir plus intéreſſantes pour ceux qui voudront bien la réſoudre. Celle-ci ne paraît pas moins favorable que celle de Nifmes. La branche de nos manufactures dont il s'agit, ſubſtante & occupe ſeule un beaucoup plus grand nombre de bras de tout âge & de tout ſexe; toutes ſes matieres premieres & ſecondes ſortent du propre cru de notre Province; très peu ſe tirent des autres du Royaume, & encore moins de l'Etranger : la majeure conſommation des étamines de cette fabrication, ſe fait en Italie, en Eſpagne, en Portugal, dans les Indes, &c. & tout le retour de cette exportation conſidérable, ſe fait en comptant à l'entier bénéfice de cette Province, & à l'avantage de l'Etat.

Cette manufacture des étamines quoique répandue dans pluſieurs Villes & Bourgs de la Province du Maine & des environs où elle a percé, ſe connait par-tout ſous le nom d'étamines du Mans, parce que c'eſt le lieu où elle a pris ſon origine dès le précédent ſiécle, parceque la manufacture s'eſt toujours ſoutenue plus conſidérable dans cette Capitale, & parce qu'elle y a toujours conſervé un dégré de ſupériorité dans la qualité au-deſſus des autres lieux de la Province; d'ailleurs, la majeure partie des étamines qui ſe fabriquent dans la Province, s'y raſſemblent en toile, c'eſt-à-dire, à la ſortie de la main de l'Ouvrier pour y être dégraiſſée, teinte & apprêtée de tout point, attendu que ces différentes préparations indiſpenſables, y ſont portées à leur période de perfection, & plus avantageuſement qu'ailleurs.

Cette manufacture comprend 10 à 1200 métiers & autant d'Ouvriers qui fabriquent l'étamine; 3 à 400 Maitres Manufacturiers, autant de Peigneurs, Tireurs de laine, 7 à 8000 tant fileuſes que trémeurs, 3 à 400 Ouvriers occupés aux différens apprêts & teinture, à la conſtruction des divers inſtrumens outils & uſtenciles, & aux emballages, enfin à cette ſeule branche de commerce.

La conſommation annuelle de la fabrication en matieres premieres, va à environ 300 milliers de laine (a) du cru de la Province & des environs; ce ſont celles qui ſont les plus propres à ce genre d'étoffes. Cet article ſeul occaſionne l'éducation de plus de cent mille bête à laine, deſquelles, outre le bénéfice de la tonte, en produiſent d'autres par leur accroît, par leur engraiſſement & par leurs fumiers, qui tournent tous à l'avantage du colon & de la culture des terres; elle conſomme encore 500 quintaux d'huile graſſe de Provence, pluſieurs mille pipes de charbon, &c.

Les matieres ſecondes qui entrent dans les dégrais, les apprêts, les teintures, &c. conſiſtent dans 12 à 1500 voies de bois, plus de 3000 boiſſeaux de cendres qui retournent, en chaurées, au profit de l'agriculture : pluſieurs milliers de ſceaux de leſſives des lavanderies dont, ſouvent ailleurs on ne fait d'uſage fructueux; beaucoup de ſavon noir liquide; quelques milliers d'indigo de nos Colonies, du paſtel, du verdet de Languedoc; les galles du Levant, le bois d'ince & la couperoſe d'Angleterre ſont les ſeuls ingrédiens étrangers. Les emballages conſomment pluſieurs mille aunes de toiles communes, de toiles cirées & de cordages, des paillés, & plus de 500 rames de papier, le tout du pays.

Outre la conſommation de toutes ces matieres relatives à la fabrication, aux apprêts & teintures de la manufacture, celle que font néceſſairement dix à douze mille ouvriers qui y ſont employés, & celle de leur famille ſont très-conſidérables pour leurs nourritures, leurs boiſſons, chauffage, toiles, vêtement, &c.

La quantité de bêtes de charge, de tirage & de voituriers occupés aux tranſports & aux approches de toutes ces matieres & des autres proviſions, ainſi qu'à l'exportation de la marchandiſe fabriquée, (notre Province étant malheureuſement privée juſqu'ici de la navigation) ainſi que tout le mouvement qu'occaſionne d'ailleurs un commerce actif & continu : tout cela fait de ſon côté des conſommations de denrées, de fourage, de fer, de charronage, &c. tout cet enſemble conſomme donc prodigieuſement au profit de l'agriculture, des Propriétaires & des autres Habitans de la Province.

Cette branche de commerce ne coopere pas moins en même tems à l'augmentation de Finances de l'Etat, par la conſommation du ſel, du tabac, des droits d'Aides, de Contrôle, des traites, des poſtes, & par la portion de l'impôts que tout ce Peuple & ce Commerce doit payer. Elle contribue encore à la population, au profit de l'Etat, des autres Arts & de l'Agriculture.

Enfin le réſultat de ces conſommations produit annuellement 12 à 1500 mille pieces d'étamines de différentes qualités qui font un capital de 15 à 180,0000 livres, juſquà 2,000,000 ſelon les circonſtances.

C'eſt par les mains de 15 à 20 Négocians répandus dans pluſieurs Villes de la Province que paſſent ces ſommes pour être répétées & répandues tous les ans par leurs achats dans la Fabrique; c'eſt par leur induſtrie, leurs travaux, par leurs fréquens voyages dans les Régions étrangeres qu'ils y ont introduit cette conſommation, & qu'ils ont augmentée depuis le commencement de ce ſiecle au moins de trois quarts, cette branche de manufacture & de commerce; c'eſt encore par les avances de leurs propres capitaux, & par les longs crédits à l'Etranger, qu'ils ont procuré à cette Fabrique & ſoutenu la préférence dont elle jouit ſur celles d'Angleterre & d'Allemagne qui s'efforcent de l'imiter & de la ſupplanter.

D'après ce détail, on vient à la même queſtion du Particulier de Nîmes, ſavoir, ſi ces 15 à 20 Négociants ne peuvent pas être conſidérés comme des Citoyens utiles & même eſſentiels qui doivent à l'honneur de contribuer au bien être de leur Patrie; ſi, en travaillant

(a) *Le noyau de la laine ſeul entre dans cette fabriquation, les déchets ou paignons entrent dans d'autres genres de fabriques de bonneterie de groſſes étoffes communes qui ſe conſomment dans le Pays.*

à leur fortune, ils n'en occaſionnent pas une multiplicité d'autres, & ſi leurs travaux, leur induſtrie, en contribuant à la richeſſe de la Province en général, ne méritent pas la protection du gouvernement & la plus ſage prévoyance du miniſtere public, pour s'occuper de tout ce qui peut ſoutenir cette eſpèce de manivelle, afin d'en perpétuer le mouvement, & de le doubler même, s'il eſt poſſible, au plus grand avantage de la Province & de l'Etat.

FINANCES.

§. I.

RÉFLEXIONS *d'un Anglais au ſujet des plaintes des Colonies* (a).

LES Habitans de nos Colonies en Amérique fondent les plus grandes prétentions ſur l'importance de leurs chartres. Ils s'imaginent que les priviléges accordés à leurs ancetres lors de leur établiſſement primitif dans le nouveau monde, doivent néceſſairement les exempter de ſoulager la Métropole dans ſes plus petites charges, & qu'au contraire la Métropole ne peut ſe diſpenſer de porter la moitié de leurs fardeaux. Un pareille ſyſtême eſt cependant auſſi nouveau qu'extraordinaire, & l'on ſerait preſque tenté de croire que ceux qui le ſoutiennent ne connaiſſent pas plus la nature des Colonies que la conſtitution du Royaume Britannique.

Je ne ſuis point étonné qu'il ait plû à nos Rois de diſpenſer des graces particulieres aux Colonies, quand elles ont commencé à ſe former, on ne pouvait préſenter trop d'objets, de motifs d'encouragement à ceux qui s'exilaient volontairement de leur patrie pour aller vivre ſous un ciel étranger; je ne ſuis pas ſurpris non plus qu'on tienne fortement à ces chartres, tant qu'on n'eſt point maîtriſé par la tournure accidentelle des événemens publics, mais je prendrai la liberté de répondre à mes compatriotes de l'Amérique, que le Parlement de la Grande Bretagne, peut en tout temps annuller toutes les chartres qui ont jamais été accordées par nos Souverains, & que par conſéquent, après que le Parlement vient de paſſer une loi de cette eſpece, il n'y a rien de plus ridicule & de plus frivole que de reclamer avec tant d'emphaſe les exemptions prétendues que donnent de pareilles chartres.

La ſuite à l'ordinaire prochain.

(a) *Nous avions promis ce morceau auſſitôt que la lettre de Philadelphie ſerait entiérement finie. Le lecteur ſera ſans doute bien aiſe de voir ce qu'on peut oppoſer aux plaintes des Habitans de l'Amérique qui dépendent de la Grande Bretagne. Comme ce morceau eſt un peu long, nous le couperons de la même maniere que nous avons fait pour la lettre de Philadelphie.*

ERRATA. Page 23 de la précédente Gazette, premiere colonne, au titre des Finances & de la Nouvelle-Yorck, le 28 *Oct.* 1665, *liſez* 1765.

Paiemens des rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. MM.	Parties.	Lettres.	Prochain paiement de Janv.
Hargenvilliers,	1^e.	P.	17
Deſchamps,	5^e.	M.	17
Penchim,	25^e.	Toutes let.	19
Rouſſeau,	26^e.	Toutes let.	16

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Jan. 1766.	*Jeudi* 9.	*Vendredi* 10.	*Samedi* 11.
Ac. des Indes.	1320	1322 ½	1322 ½
Emp. de la Com.			439
Prom. à 5 p%.		14	14
Prom. à 4 p%.	35 ½ 35	35 ½	35 ½
Ac. des Fermes.	1000. 1002 ½	1002 ½	1002 ½
L. de la 3^e. L.	15 ½	15 ½ 15	15
	21	21	20
Amortiſſement.			9. 3^m
2 ſ. p. l. du Dix.			8 ½ 9. 3^m
Annuités.	430	430. 29	429
Coup. d'an.	84 ½ 85	85	84 ½ 85
Emp. de 50 mil.	12 ½ 4^m 13	12 ½ 4^m 13	12 ½
Col. 1759.			
Canada.	30. 29 ½ 30	30. 31	30. 31. 10^m
Epoques.	16 ½	16. 10^e. 21.	16. 11^e. 21.
Rév. Nouette.	21. 21 ½	21 ½	22 22 ½ 22 ¼ 22
CONTRATS.			
3 p% ſur les Cui.			
Bretagne.			
T. ℰ G. de Paris			
T. ℰ de Prov.			

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere,

A Paris, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S^t. Michel.

GAZETTE *DU COMMERCE,*

DE L'AGRICULTURE *ET DES FINANCES.*

ANNÉE 1766. Du Samedi 4 Janvier.

AGRICULTURE.

ETAT *du prix du Froment réduit au ſeptier de Paris & prix communs du pain & des fourrages pendant la premiere quinzaine de Décembre dans les* GÉNÉRALITÉS *de*

45

BORDEAUX.

Lieux des Marchés.	Prix.
	l. ſ. d.
Agen.	23 10
Bazas.	26* 11 5
Bergerac.	22 15
Blaye.	18* 9 4
Bordeaux.	27 4
Caſtel Jaloux.	26
Condom.	24 19 2
Libourne.	
Marmande.	26 10
Monſiauquin	23 16 8
Nerac.	25 13
Nontrou.	20 3
Perigueux.	
Sarlat.	
Ste. Foy.	
Villeneuve.	

Prix Communs.			
From. le ſep.	24	2	10
Pain la liv.		2	8
Foin le q.	1	14	5
Paille le q.	1		9

BOURGES.

Lieux des Marchés.	Prix.
	l. ſ. d.
Bourges	14* 8
Chateauroux	18 4 6
Dun le Roi.	15 4
Iſſoudun.	14 11
La Charité.	16
La Chaſtre.	15 6
Le Blanc.	18* 15
St. Amand.	15 2
Sanierre.	15 13 7
Vierzon.	16 5 6

Prix Communs.			
From. le ſep.	15	18	11
Pain la liv.			
Foin le q.			
Paille le q.			

PARIS.

Lieux des Marchés.	Prix
	l. ſ. d.
Beauvais.	16 17 2
Bray ſur Seine	14* 8
Brie C. Rob.	17
Compiegne.	18
Corbeil.	19
Coulomier.	15
Etampes.	18 15
Joigny.	14
Lagny.	18 15
Mantes.	17 1 8
Melun.	19* 16
Montereau.	14 14
Montlhery.	19
Nemours.	16 5
Nogent.	14 8
Pontoiſe.	19 15
Provins.	16 10
Rozoi.	14 19 1
S. Florentin.	15
Senlis.	16 12 2
Sens.	16 14
Tonnerre.	15 10

Prix Communs.			
From. le ſep.	16	14	6
Pain la liv.			
Foin le quint.			
Paille le q.			

SOISSONS.

Lieux des Marchés.	Prix.
	l. ſ. d.
Château-T.	15 6
Chauny.	14 3 6
Clermont.	16 2
Coucy.	15 7 6
Creſpy.	15
Fer-en-Tard.	15 6
Guiſe.	15 15
Ham.	15 12
Hirſon.	16 13 4
Lafere.	14 2
Laon.	13 2 6
Marle.	14* 1 7
Noyon.	16* 19 2
Ribemont.	16
Roſoy.	15 10
Soissons.	16 17 2
Vervins.	15 12

Prix Communs.			
From. le ſep.	15	7	6
Pain la liv.		1	10
Foin le quint.	1	14	11
Paille le q.	1	4	

4607

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

De l'Amérique Septentrionale.

Prix du Riz.

Le 26 Septembre le riz ſe payait à Charles-Town, dans la Caroline Méridionale, 56 ß le cent peſant.

Moulins à ſcie.

Des lettres de Piſcataca & d'autres parties de l'Amérique ſeptentrionale, apprennent que pluſieurs poſſeſſeurs de terres voulant faciliter le tranſport d'une plus grande quantité de bois dans les marchés Anglais, ont commencé à faire conſtruire des moulins à ſcie qui agiront par le moyen du vent, ſur le modele de ceux dont ſe ſervent les Ruſſes à Archangel, à Onega & dans les autres Ports de la mer Blanche.

De Quebec.

Les lettres de cette Ville portent que quelques particuliers en cherchant des mines de charbon dans l'Iſle du Cap Breton, y ont trouvé une mine de ſel de roche, découverte qui deviendrait extrêmement importante pour l'accroiſſement de la pêche ſur les côtes de l'Amérique ſeptentrionale.

De Stockholm.

Diſette de grains.

On mande de cette Ville que la récolte a manqué dans pluſieurs Provinces de Suede, & qu'il n'y arrive que très-peu de bled de l'étranger, d'où l'on préſume qu'on ne tardera pas à défendre dans ce Royaume, ainſi que dans la Pomeranie, l'exportation de ce grain, *remede contraire au mal.*

Prohibition du Commerce des bois.

Les États de Suede ont défendu l'exportation des bois de conſtruction hors de ce Royaume & de la Pomeranie, autre réglement dont la raiſon paraît difficile à comprendre. *

Du Mans, *le 20 Décembre 1765.*

Sur le paragraphe 2 de la feuille N°. 54, de la Gazette d'Agriculture.

Du prix & évaluation du pain relativement à celui du cours du bled.

Il s'éleva en 1745 une conteſtation entre la Communauté des Maîtres Boulangers de cette Ville & le Lieutenant Général de Police, ſur la fixation du prix du pain dans laquelle intervint le corps de Ville; elle fit la matiere d'un grand procès lequel fut terminé par Arrêt contradictoire du Parlement de Paris du premier Septembre 1751, qui régla le prix du pain ſur l'eſſai qui avait été fait publiquement en préſence du Commiſſaire de la Cour, des Députés des Compagnies & des Parties; & en conſéquence le prix des trois qualités différentes de pain qui ſe fait au Mans, fut fixé.

Premiere qualité, le pain blanc dit mollet, à . . . . . 21 d. la livre.

Lorſque le beau froment ſe vendrait 38 ſ. le boiſſeau peſant 30 liv. & la charge qui en compoſe 12, 22 l. 16 ſ. c'eſt-à-dire le ſep. de Paris à . . . 15 l. 4 ſ.

Lequel pain augmenterait ou diminuerait d'un denier par livre, lorſque la charge de bled augmenterait ou diminuerait de 31 ſols, c'eſt . . . . 20 ſ. 4 d. par ſr.

Seconde qualité, le pain michard fixé à . . . . 17 den. la liv.

Le froment au même prix ci-deſſus, lequel pain augmentera ou diminuera de demi-denier lorſque ledit bled augmentera ou diminuera de 17 ſ. par charge, c'eſt 11 ſ 4 d. par ſr.

Troiſiéme qualité, le pain bis de méteil ou moitié ſeigle & froment, eſt fixée à . . . 12 d. la livre.

Lorſque le beau méteil vaudra 18 l. 12 ſ. la charge; ce qui équivaut au ſeptier de Paris à . . 12 l. 8 ſ.

Il augmentera ou diminuera d'un demi denier, lorſque le méteil augmentera ou diminuera de 18 ſ. par charge; c'eſt par ſep. de Paris 12 ſ.

L'eſſai qui a ſervi de baſe à cette fixation, avait été précédé par pluſieurs autres: celui-ci a paru être fait avec préciſion en préſence de toutes les parties intéreſſées & contradictoirement.

Cependant en combinant cette fixation avec celle qui eſt rapportée dans le ſuſdit paragraphe, lequel fixe le pain de Paris à 21 d. la liv. le ſeptier du beau froment étant à 18 liv. on trouve une différence de 2 d. & trois quarts de deniers, moins que la fixation de l'eſſai du Mans, où elle devrait au contraire être inférieure relativement aux prix du bois, des loyers, de la main-d'œuvre, qui ſont moins chers qu'à Paris, tout devant être apprécié avec ſcrupule dans la compoſition du pain.

Il faut cependant convenir que ſuivant les Maîtres Boulangers du Mans, leur bénéfice eſt trop modique. La différence eſt aſſez conſidérable pour mériter qu'on répête par-tout ces ſortes d'eſſais & qu'on les ſuive avec la plus grande exactitude, ſi on ne veut pas s'y tromper ni être trompé.

Il y a des années qui méritent conſidération; dans celles qui ſont extrêmement ſéches à l'approche de la moiſſon, la farine prend beaucoup plus d'eau, & au contraire dans les années extrêmement humides, elle en prend beaucoup

moins & donne à même volume moins de pain. Ce qui mérite des égards lorſqu'on fait ces eſſais.

SUITE *des Obſervations à l'article du ſecond paragraphe de la feuille* No. 50 *de la Gazette d'Agriculture, du* 19 *Novembre* 1765, *ſur le ſeigle ergoté, par MM. de la Société d'Agriculture du Bureau du Mans.*

Carie du Froment. Ces lavages ſont au contraire indiſpenſables à la carie du froment, lorſqu'elle ſe trouve en pouſſiere noire, extrêmement fine & ſubtile, parce-qu'elle ſe communique au bon grain, & l'infecte en s'y attachant: on ne peut l'en purifier autrement, & après avoir fait ſecher le grain, il eſt encore utile de le paſſer au crible cylindrique pour l'éventer, achever de l'en purger, & l'éclaircir par le froiſſement que lui procure le mouvement de cet inſtrument, encore s'attache-t-il toujours des particules de cette pouſſiere à la barbe de la pointe du bon grain, c'eſt ce qu'on appelle *bled piqué.* Le prix en eſt toujours inférieur aux yeux des connaiſſeurs.

Les froments de la Province du Maine ſont ſujets à deux ſortes de caries que le vulgaire y nomme *fondrée* ou *bled fondré.* On diſtingue la premiere (*a*) par *fondre en pouſſiere.* C'eſt celle dont on a parlé ci-deſſus, & l'autre par *fondre en pierre.* Nous parlerons de cette derniere.

La premiere eſt la plus pernicieuſe, elle provient d'un grain qui après la premiere formation de ſa châſſe, ſe remplit d'une liqueur viſqueuſe, toute différente de celle que doit renfermer le bon grain. Celle-ci après la défloraiſon devient blanche comme du lait, elle ſe coagule, ſe condenſe ſucceſſivement par ſa fermentation, à meſure que le grain avance vers ſa maturité. Alors elle ſe convertit en matiere farineuſe qui compoſe le bon grain.

(a) *L'orge eſt auſſi ſuſceptible de cette ſorte de carie, ainſi que pluſieurs plantes précoces de nos prairies, lorſqu'on les laiſſe trop monter à graine, & qu'elles ſont entrées dans leur maturité. Tel eſt le* gramen nodoſum, *excellent fourrage lorſqu'il eſt coupé avant ſa pleine maturité, & au contraire dangereux pour les chevaux, lorſqu'il eſt attaqué de cette pouſſiere noire dans ſa graine.*

Le mauvais grain vicié, au contraire, ne produit point de fleur, ſa châſſe dès lors ſemble ſe détacher de ſa poſition naturelle & preſque verticale à l'épi; elle en prend une autre plus couchée & aſſez orizontale, de ſorte que l'épi lorſqu'il eſt totalement carié dans tous ſes grains, devient comme hériſſé; c'eſt dès ce moment que la carie ſe manifeſte certaine; cette liqueur viſqueuſe qu'il renferme à meſure qu'il avance à la maturité, ſe convertit dans une pouſſiere noire très-fine; elle s'attache aux bons grains du même épi & des autres qui l'avoiſinent, ainſi que dans la gerbe & dans le tas de bled. Ils en deviennent infectés, comme on l'a déjà obſervé.

Quelles ſont les cauſes premieres de ce vice, d'après tant de variétés ſingulieres ſous leſquelles il ſe manifeſte? C'eſt ce que le zele & les travaux ſuivis de pluſieurs Phyſiciens, n'ont pas encore aſſez clairement démontré pour convaincre; mais on doit eſſentiellement à leurs recherches heureuſes, différens lavages qui préviennent le venin du bled carié & ſes mauvais effets, & le moyen d'en prévenir la reproduction par des procédés auſſi ſimples à ſuivre qu'utiles.

La ſuite à l'ordinaire prochain.

COMMERCE.

§. I.

DE SUÉDE.

Charbon de terre.

LE prix du charbon de terre Anglais a augmenté derniérement de 15 pour cent au-deſſus de ſon prix ordinaire à Stockholm, à Gottembourg & dans d'autres territoires de Suede. Cette marchandiſe eſt devenue actuellement très-rare dans ce même Royaume.

DE COPENHAGUE.

Manufacture de bas de ſoie.

Un grand nombre d'Ouvriers en bas de ſoie ont été engagés depuis peu pour le ſervice du Danemarck. On prétend qu'il n'y a pas moins de 63 métiers montés à Copenhague pour cette manufacture.

Passage du Sund.

Il eſt paſſé par ce Détroit du 1^er^. au 10 Décembre 1765, 4 Navires partis d'Amſterdam pour Konigſberg, Colberg, Copenhague & Dantzick, & 36 pour Amſterdam, dont 13 partis de Riga, 10 de Konigſberg, 8 de Dantzick, 2 de Narva & les 3 autres de Pillau, de Peterſbourg & de Pernau; — 1 parti de Londres pour Dantzick & 8 pour l'Angleterre, ſçavoir; 2 partis de Memel, 2 de Copenhague, & les 4 autres de Dantzick, de Narva, de Peterſbourg & de Riga; — 4 ſortis des Ports de France, ſçavoir; 1 de Rouen pour Stockholm, & 3 de Noirmoutiers pour Konigſberg & Liebau; 6 pour la France, 4 de Dantzick pour l'Orient, Rouen & le Havre, & les 2 autres de Copenhague pour Bordeaux, & de Narva pour Nantes.

Récapitulation. Il eſt paſſé par le Détroit du 1^er^. au 10 Décembre, pour la Hollande, 4 Navires d'exportation & 36 d'importation; pour l'Angleterre 1 d'exportation & 8 d'importation; — pour la France, 4 d'exportation & 6 d'importation.

De Londres.

Importation de grains.

Il eſt arrivé à Londres, vers le commencement de Décembre, près d'onze mille quarters d'avoine, venant de Hollande & de Hambourg.

Mines de fer en Amérique.

Quelques riches propriétaires de mines de fer en Amérique, eurent au commencement de Décembre une audience du principal Sécretaire d'État des Bureaux du Commerce & de la Tréſorerie, pour obtenir un arrangement propre à favoriſer l'importation de leur fer en gueuſes & en barres dans la Grande Bretagne & dans l'Irlande, ce qui épargnerait à la Nation une ſomme conſidérable d'argent comptant qu'elle fait paſſer tous les ans pour cet effet en Ruſſie, en Norwege, en Danemark & en Suéde.

Vaiſſeaux à bâtir en Amérique.

Il eſt parti d'Angleterre, pour l'Amérique des ordres d'y conſtruire des bâtimens marchands juſqu'à la concurrence de 4000 tonneaux pour le compte des Négocians de Londres.

Pluſieurs Cordiers des chantiers du Roi à Portſmouth & à Chatam ont eu ordre de s'embarquer pour Minorque.

On dit que dans le courant de cette année nous avons perdu 5000 de nos Manufacturiers qui ſe ſont engagés au ſervice de l'Étranger.

Départ *de Navires.*

Les Capitaines Rous commandant la *Britannia*, deſtiné pour Madras, la côte de Coromandel & la Baye de Bengale; Pearce, commandant l'*Asburnham*; Steward, commandant le *Neptune*, & Doweton, commandant le *Glaton*, pour Chine & côtes, prirent congé le 11 de Décembre des Directeurs de la Compagnie des Indes pour mettre à la voile.

Actions ſur le Gouvernement & ſur les Compagnies.

Annuités réduites en 1751, à 3 p$^{o}_{o}$ 89 $\frac{1}{2}$ à 5 8^e^.

Conſolidées par Georges II. & Georges III. d°.

1726, d°. — 1756, 3 $\frac{1}{2}$ p $^{o}_{o}$; — 1758, d°. — 1760. 4 p$^{o}_{o}$ 102 $\frac{3}{4}$ à 7 8^e^. — 1763, d°. 99 ſept 8^e^. — Marine 1763, d°. 1765, annuités à 3 p $^{o}_{o}$; d°. Tontine; — d°. billets de loterie, d°. * *omnium.*

Billets de l'échiquier à 3 p $^{o}_{o}$ 1 ß prime; — d°. nouveaux à 4 p $^{o}_{o}$; — des vivres de la Marine d°.

Longues ann. non rachetables ſur le pied de 4 p $^{o}_{o}$.

Banque 5 p$^{o}_{o}$ 135 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$; — Comp. du Sud, 3 $\frac{1}{2}$ p $^{o}_{o}$; — anc. ann. de cette Comp. 3 p $^{o}_{o}$; — nouvelles d°. 89 $\frac{3}{4}$ à 90; — 1751, d°. 89 $\frac{1}{2}$; — Comp. des In. 6 p$^{o}_{o}$; ſes ann. 3 p$^{o}_{o}$; — billets de l'Inde, 5 p$^{o}_{o}$, 30 à 29.

Cours *du Change le* 17 *Déc.*

Amſ. à 2 uſ. $\frac{1}{2}$ 35, 5; — d°. à vue, 34 11; — Hamb. à 2 uſ. $\frac{1}{8}$, 34, 6; — Paris à 1 jour de date, 31 $\frac{1}{2}$; — d°. à 2 uſ. 31 $\frac{1}{2}$; — Bordeaux; 31; — Cadix, 39 7 8^e^. Liſbonne, 66; — Livourne, 50 cinq 8^e^.

Actions de la Compagnie des Indes.

On compte que le prix des actions de la Compagnie des Indes, va conſidérablement augmenter. En effet par les derniers couriers, on a reçu ici beaucoup de commiſſions de la part de l'étranger, pour acheter de ces billets.

D'AMSTERDAM.

Cours des Changes & Effets puplics.

EFFETS PUBLICS.

Du 19 Décembre 1765.

Act. de la Comp. Hol. des In. Or. 577 ½; — d°. de la Comp. Hol. des In. Oc. 61; — d°. de la banque d'Angl. 137 ½; — d°. de la Comp. Ang. des In Or. 168; — d°. de la Comp. de la M. du S. 106 trois 8e. — ann. à 4 p% 1760, 104 ¾; — conſolidées à 3 p% 92 ¼.

Du 24 Décembre 1765.

Act. de la Comp. Hol. des In. Or. 578 ½; — d°. de la Comp des In. Oc. 60 ¼; — d°. de la Banque d'Ang. 137 ½; — d°. de la Comp. Ang. des In. Or. 168; — de la Comp. de la M. du S. 106 trois 8e. — ann à 4 p% 1760, 104; — conſolidées à 3 p% 92.

COURS DU CHANGE.

Du 19 Decembre 1765.

Londres 34, 10 ½ à 11; — d°. à 2 uſ. 34, 8; — Paris, 54 ſept 8e. à 55 ¼; — d°. à 2 uſ. 54 ſept 16e. à 9 16e. — agiot de la banque, 4 cinq 16e.

Du 24 Décembre 1765.

Londres, 34, 8 à 7 ½; — d°. à 2 uſ. 34, 10 ½; — Paris, 54 ¼ à trois 8e. — d°. à 2 uſ. 54 ½ à cinq 8e. — Bordeaux, 54 ¾ à cinq 8e. — d°. à 2 uſ. *idem*; — Bilbao, 96 trois 8e. — Madrid, 97 ¼; — Cadix, 96 ¾; — Seville, 96 ¼; — Liſbonne, 45 ¾; — Veniſe, 91 ¼; — Gênes 86 ¼; — Livourne, 88 ¼; — Vienne, 35 neuf 16e. — Hambourg, 32 neuf 16e. à ½; — Anvers & Gand 2 ¾; — Bruxelles, *idem*; — Zelande, 2; — agiot de la banque, 4 ¼ à trois 8e.

DE NANTES, *le 22 Décembre 1765.*

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce Port du 13 au 19 Décembre, 4 Navires Français & 3 étrangers allant à Bruges, en Guinée, aux Cayes, à la Cayenne & à la Martinique, chargés de vin, de ſucre, de vinaigre, d'eau-de-vie, &c.

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré dans le même Port & dans le même eſpace de temps 8 Navires Français & 6 étrangers venant de Leogane, de Terre-Neuve, de Hambourg, d'Amſterdam, d'Oſtende, de Marſeille, de Bayonne, de Honfleur, de Port-Louis & de Vannes, avec différentes marchandiſes d'épiceries, de merceries, des ſalines, du brai, du goudron & des planches de ſapin.

DU HAVRE, *le 26 Décembre 1765.*

ÉCHOUEMENT DE VAISSEAU.

On a appris le 25 de ce mois que le Navire le *Symbole de la Paix*, Capitaine *Becquet*, ſorti de ce Port le 18 pour aller à Cadix, s'eſt échoué au rivage de Grand Camp en baſſe Normandie; cependant le Capitaine eſpere ſauver le Navire & ſa cargaiſon. Cet accident a été occaſionné par un violent coup de vent de Nord ſurvenu pendant la nuit du 21 au 22, qui a auſſi cauſé ſur la même côte le Naufrage de 5 autres bâtimens dont on ignore les noms.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce Port le 23 & 24 Décembre, les Navires l'*Alweeraan*, de Terenne en Friſe, allant à Bordeaux ſur ſon leſt prendre ſon chargement; & la Ste. *Barbe* Eſpagnol allant à Bilbao, chargé en plus grande partie de froment.

Arrivée de Navires.

Il eſt entré de ce même Port du 22 au 26 les Navires le *Maurepas*, la *Catherine*, & un Navire Anglais venant de Dunkerque, de Neufchatel & d'Angleterre, chargés de ſalines, d'huile de poiſſon, de toiles peintes, de charbon de terre & de plomb en ſaumon.

De Honfleur, *le 24 Décembre* 1765.

Échouement de Navire.

Le Navire le *Miromenil*, venant de Marſeille chargé de ſavon & d'autres marchandiſes, ayant pendant une tempête perdu ſes cables & ſes ancres, a été forcé de faire côte à une lieue au-deſſus du Port de Honfleur. Il y courait un danger évident ſans la diligence de l'Armateur qui l'a fait décharger en grande partie, & l'a mis par ce moyen en état d'entrer dans le Port ſans aucun dommage.

Arrivée de Navires.

Depuis le 14 juſqu'au 22 Décembre, il eſt entré dans ce Port 7 Navires dont 5 venaient du grand banc de Terre-Neuve avec 43000 morues vertes, de l'huile de poiſſon, pluſieurs greniers de nots & de langues de morues; les deux autres venaient, l'un du Port Louis chargé de vins & d'autres marchandiſes; & l'autre d'Angleterre avec des bœufs du beurre & diverſes marchandiſes.

Suite *des Manufactures de Bagneres.*

Depuis 1751, la fabrication de ces marchandiſes a augmenté plus ou moins, ſuivant le prix des laines, juſqu'en 1762, qu'elle a recommencé à décliner. Elle eſt cependant encore au double de ce qu'elle était en 1751, car il eſt vérifié qu'en 1762, il a paſſé au Bureau 2774 pieces d'étoffes de toutes qualités; en 1763, 2634 pieces, & l'année derniere 1764, 2299, & on peut même ajouter un tiers en ſus qui n'ont pas été préſentées au Bureau pour la viſite; ce qui forme un objet de plus de 3000 pieces qu'on peut évaluer ſur le prix courant de la marchandiſe depuis ſix ou ſept ans, à environ 150,000 ℔.

Les cadis mêlés, les burats, étamines les cadis pour capuchons & les raſes blanches, ſe conſomment dans le Bigorre, l'Armagnac & le Nebouzan, & ſe débitent aux marchés de Tarbe, de Lourde, de Tournay & de Vic de Bigorre; ce ſont principalement les Marchands de cette derniere Ville qui les achetent à ces marchés pour les vendre enſuite dans la Province à Plaiſance & autres Villes de l'Armagnac.

Les ſacs ou crepons & les reverſes rayées ſe débitent & ſe conſomment dans le Bigorre, le haut Languedoc, le Nebouzan, la Valée d'Aure, le Bearn, même juſqu'à Bordeaux & Bayonne; les Burriers d'Auſſun en achetent une grande partie pour les revendre dans tous ces différens endroits. Il s'en conſomme encore au loin, parce que les Étrangers qui ſe rendent à Bagneres pour y prendre les bains & les eaux minérales, en achetent auſſi pour leur uſage, & en emportent par commiſſion.

Il y a un marché à Bagneres le Samedi de chaque ſemaine. Il eſt conſidérable en étoffes de la fabrique, laines du Pays, & burre de la valée de campan & en grains. On prétend que l'article des burres, fait un objet de plus de cent mille livres l'année.

Il y a également deux foires chaque année, la premiere commence la veille de la S^t. Martin, à midi, & finit le lendemain au ſoir, elle eſt un peu plus forte que les marchés, en étoffes, laines, denrées, fromage de la valée d'Aure: il y a de plus beaucoup de beſtiaux & de chevaux.

La ſeconde ſe tient une des deux dernieres fêtes de la Pentecôte, elle n'eſt pas ſi forte que celle de la S^t. Martin, excepté en chevaux.

La ſuite à l'ordinaire prochain.

CHANGES.

De. 1765.	*Lundi* 30.	*Mar.* 31.	*M.* 1^er. *J.*
Amſterdam.	56 . . .	56 . . .	. . . .
Londres. .	31. 15. 16	31. 15. 16	. . . .
Hambourg.	176 à 176 ¼	176 à 176 ¼	. . . .
Madrid. .	15 4 6 .	15 4 6 .	FESTE.
Cadix. . .	15 3 . .	15 3 . .	. . . .
Livourne. .	96 . .	96 . .	. . . .
Lyon, St. .	au pair.	au pair	. . . .

§. II.

Extrait des Papiers Anglais.

Réflexions *ſoumiſes au jugement du Parlement, au ſujet de l'état de dépériſſement où ſe trouvent les manufactures de laine en Angleterre.*

Il eſt défendu par un acte de Parlement, préſentement en vigueur, de charger à bord d'aucun vaiſſeau, quelque eſpece de marchandiſes que ce ſoit, ſans les avoir auparavant fait enregiſtrer à la Douane, ſous peine de confiſcation. Cet acte fait un tort conſidérable aux manufactures de ce Royaume en général, & particulierement à celles de laine, à l'encouragement deſquelles le Parlement doit donner la plus grande attention.

Il y a quelques années qu'on exportait autant de laineries, ſans être enregiſtrées à la Douanne qu'il y en avait de réellement enregiſtrées : en effet il ſortait rarement un vaiſſeau de ce Royaume, ſans que les perſonnes de l'équipage ou les paſſagers n'emportaſſent quelques pacotilles de lainerie.

Si on réfléchit que la rigueur des Commis de la Douanne, a fait preſqu'entierement tomber les manufactures, d'où ces particuliers tiraient leurs pacotilles, & que ces manufactures n'employaient pas moins de 40 mille ouvriers, qui doivent être à la charge de leurs Communautés; on ſentira que cet objet devient plus important au Commerce en particulier, & au public en général.

On aurait de la peine à ſe répréſenter le nombre de marchands détailleurs établis à Londres, à Weſtminſter & dans les environs, ainſi que dans les Provinces qui fourniſſent principalement les gens de mer de ces ſortes de marchandiſes. Elles ſont fabriquées exprès pour les différents pays, pour leſquels elles ſont deſtinées, & elles ne peuvent être vendues ailleurs. Ce commerce qu'on faiſait entierement en argent comptant, eſt aujourd'hui preſque entiérement ſuſpendu. Lorſque ce commerce était en vigueur nous ne faiſions pas à beaucoup près paſſer chez l'étranger, la quantité d'eſpeces que nous exportons actuellement, & à proportion que ce commerce diminuera, nous devons nous attendre que l'argent deviendra plus rare chez nous, puiſque toutes les tentatives qu'on fait pour mettre des entraves à ce commerce, ne ſervent qu'à augmenter l'exportation de notre argent, ſans que nous puiſſions eſpérer de le faire rentrer en Angleterre.

La ſuite à un autre ordinaire.

La Mosaide *ou la* Flotande.

Le S^r. Baſſert dont nous avons publié un commencement de lettre que nous acheverons dans un de nos ordinaires ſur la montre de M. Harriſſon, a inventé une machine pour les marins, au moyen de laquelle il eſt impoſſible qu'ils ſe noyent. On peut nommer à bon droit la *moſaide* ou la *flotande*, cette machine dont la compoſition & la conſtruction n'ont aucun rapport avec la *ſoubreveſte* de M. Bonnal, ni avec le *ſcaphandre* de M. l'Abbé de la Chapelle. Elle a l'avantage qu'avec elle, le Matelot peut faire la manœuvre ſur un Vaiſſeau comme ne l'ayant point, qu'on peut porter avec ſoi des vivres juſqu'à la concurrence de trente livres, boire, manger, dormir & aller en pleine mer en tout ſens ; ſe pourvoir même d'un fuſil, le charger & s'en ſervir : enfin elle n'exige ni adreſſe ni ſcience; au contraire, par la parfaite confiance qu'elle inſpirera aux équipages au milieu des plus affreuſes tempêtes, elle leur donnera toute la liberté pour entendre les ordres & les exécuter.

Un général peut auſſi s'en ſervir pour faire traverſer à ſes troupes les rivieres les plus rapides, & pour s'approcher des ramparts d'une Ville malgré les foſſés les plus profonds, ſans compter les autres cas où des perſonnes intelligentes pourront appliquer cette machine auſſi ſalutaire que commode.

F I N A N C E S.

§. I.

Suite *de la lettre de Philadelphie.*

On ne gêne pas moins notre commerce par mer. Nous n'avons plus la li-